

Pallure était si coquette, que malgré lui il suivit.

Mais l'oiseau volait vite et se faufila dans la foule avec une dextérité qui ne permettait pas de le saisir de près, quand, à la stupefaction de Gabriel, le domino bleu s'arrêta brusquement devant la porte d'une loge et, se tournant de son côté, lui envoya un baiser du bout de son gant blanc. Puis la porte de la loge s'ouvrit et se referma sur le domino bleu.

Cette fois, la curiosité de Gabriel était à son comble. Voilà une femme qui ne s'était pas retournée une seule fois pendant la poursuite, qui, par conséquent, devait ignorer qu'on la suivait, et qui subitement faisait face à Gabriel, et lui envoyait un baiser, à lui qui ne connaissait personne dans ce bal, à lui qui, venu là en simple spectateur, était si loin de penser qu'il serait seulement remarqué. C'est égal, quelque modestie qu'on ait, quel est le jeune homme qui a su résister à l'agaceries d'un domino? Il est vrai que Gabriel pouvait penser que sous ce loup se cachait peut-être une horrible caricature, ou bien qu'on avait voulu se moquer de lui; mais on ne s'appesantit pas longtemps sur ce genre de réflexions, l'amour-propre se met de la partie, et l'on devient certain d'avoir affaire à une jolie femme.

Gabriel de Saint-Ype commença par se mettre en faction devant la porte de la loge, bien décidé à ne laisser entrer personne. Pendant qu'il cherchait par quel stratagème il pourrait arriver à ses fins, la lucarne de la loge s'ouvrit, une main fine à croquer fit glisser le rideau de soie et Gabriel aperçut les deux yeux ardents du domino bleu qui le dévisageaient, et entendit cette phrase étrange, mais absolument vraie :

—Eh bien! M. de Saint-Xpe, avouez que vous voilà intrigué!

—Mon nom! murmura Gabriel; mais gentil oiseau bleu, explique-moi comment tu sais...

—Tu veux que je te tutoie? va pour le tutoiement; aussi bien, avec une porte qui nous sépare, cela n'engage à rien. Maintenant, je ne t'expliquerai rien du tout. Cherche, et tu ne trouveras pas.

—Bah! tu as su mon nom par hasard, lui dit Gabriel, et tu serais bien embarrassée de m'en dire plus long.

—Est-ce le hasard aussi qui m'a dit que tu te nommais de ton petit nom Jean-Gabriel, que tu en es à ta première escapade et que tu es venu ici ce soir à la recherche de l'inconnue qui doit cueillir ta fleur d'orange, t'ôter toutes les belles illusions de jeunesse et faire de toi un pendant à tous ces petits vieillards jaunes et malades qui se bousculent dans les couloirs, se marchent sur les pieds, ne trouvent pas même un mot d'esprit à glisser dans l'oreille de tous ces dominos, qui tout à l'heure iront se griser au cabaret et qui appellent cela s'amuser?

—Ah! cette fois, s'écria Gabriel, vous dites vrai, vous me connaissez, mais au nom du ciel laissez-moi entrer dans cette loge.

—Vous y tenez absolument?

—Comment pouvez-vous en douter?

—Eh bien! vous laissez entrer c'est beaucoup, mais je consens à sortir, vous allez me donner votre bras et nous nous promènerons comme deux vieilles connaissances.

Une fois ce marché conclu, la porte s'ouvrit; Gabriel transporté offrit son bras à la belle inconnue qui le connaissait si bien, et pensa tout bas que ce serait bien le diable s'il ne devinait pas à la longue.

Quelle bizarre sensation d'avoir au bras une femme que l'on sent charmante, dont on ne voit que les yeux, le bout des doigts, sous points de repère pour explorer ce pays inconnu, et de savoir qu'elle vous connaît parfaitement, et qu'elle se confie à vous au milieu de tout ce tumulte avec un entier abandon, comme si elle était absolument sûre de vous!

C'était bien là ce que ressentait Gabriel.

Ils causèrent longtemps en vrais tourtereaux, le main dans la main, les yeux dans les yeux. De temps en temps, Gabriel faisait une question pour tâcher de deviner,

mais le domino bleu le ramenait toujours à la conversation.

Cependant à la fin Gabriel lui dit :

—Alors vous vous imaginez que je vais vous laisser partir comme cela, toute seule, sans que je sache avec qui j'ai passé cette heure charmante?

—Mais, mon bon Gabriel, il le faudra absolument...

—Et si je ne le veux pas!

—Il n'y aura pas de volonté qui tienne.

—Et si je ne vous quitte pas une minute, si je vous suis partout!

—Bah! deux femmes passeraient où un homme seul ne passerait pas.

—Parbleu! c'est ce que nous verrons: à partir du moment où je vous parle, je vous suis comme un espion, je vous file, et à moins que vous ne couchiez ici, ce sera bien le diable si...

—Plait-il?... vous alliez dire une sottise, croyez-moi, restons-en là.

À ce moment elle passait devant sa loge, elle y entra et referma la porte; mais Gabriel avait aperçu par la fente que cette loge était pleine de dominos, donc le domino bleu n'était pas seul.

—C'est bon, lui cria-t-il, il faudra bien que vous sortiez et je fais sentinelle.

—Fort bien, répondit le domino bleu, veillez, et bonne nuit.

Il y avait déjà une demi-heure que durait la faction de Gabriel, quand un domino noir sortit de la loge, puis un second, puis un troisième, mais le domino bleu tenait bon. Enfin, au bout d'une heure, commençant à perdre patience, il s'adressa à un quatrième domino noir qui quittait la fameuse loge.

—Pardou, beau domino, est-ce que le domino bleu qui est entré ici voilà une bonne heure s'est évanoui?

—Evanoui? mon bon monsieur, mais voilà une bonne heure, comme vous dites, qu'il est parti!

—Parti!

—Sans doute, seulement il a eu soin de mettre un domino noir sur son domino bleu, et il est probable qu'il y aura quelqu'un de bien attrapé.

—Bien des remerciements," grommela Gabriel, qui quitta le bal sans demander son reste...

A quelques jours de là, Jean-Gabriel de Saint-Ype vint voir sa cousine, Valentine de Feuillebois, une charmante veuve de vingt-deux ans pour laquelle il avait toujours eu un faible.

Mais dès son entrée dans le salon, il trouva à sa cousine un air étrange qui ne lui était pas habituel.

—Bonjour, Gabriel," lui dit-elle, avec une voix que Gabriel se rappelait avoir entendue quelque part, mais qui n'était pas non plus sa voix de tous les jours.

Puis, tout d'un coup, Gabriel faisant un bond :

—Est-ce possible? s'écria-t-il.

—Parfaitement.

—Comment, c'est vous qui...

—C'est moi, mon cher cousin, qui, ayant appris par vous-même, oh! mon Dieu oui, par vous, ce n'est pas plus difficile que cela, que vous comptiez aller au bal de l'Opéra, ai voulu vous y servir d'ange gardien. Sans moi, vous auriez pu faire quelque mauvaise rencontre, j'ai servi de dérivatif, vous n'avez songé qu'à votre domino bleu, vous en avez probablement rêvé, mais votre premier bal de l'Opéra vous aura guéri des autres. Ne m'en veuillez pas, mon cousin, j'ai fait tout pour le mieux, et qui plus est, je me suis bien amusée.

—Ah! ma cousine, vous êtes la meilleur des femmes et la plus...

—Estimée," ajouta-t-elle en lui mettant la main sur la bouche.

NOUVELLES DIVERSES

—M. Gustave Drolet est parti il y a quelques jours pour l'Europe avec sa famille.

M. Napoléon Bourassa et M. Armand LaRocque sont aussi partis en même temps. Nos amis se sont embarqués à New-York le 27 janvier à bord du *steamer* de la ligne transatlantique *La France*. M. Drolet va se fixer avec sa famille à Paris, où il se propose de passer un an ou deux. M. Bourassa et M. LaRocque vont faire

une tournée de quelques mois et visiteront les principaux pays de l'Europe.

Ces sortes de voyages deviennent de plus en plus fréquents. Paris, la ville cosmopolite par excellence, comptera bientôt une petite colonie canadienne, parmi les groupes nationaux qu'elle contient et qui lui viennent de tous les pays du monde.

Un grand nombre de personnes forment déjà le projet de se rendre dans la grande métropole en 1878, pour l'Exposition. Pourvu que la guerre continentale ne vienne pas gêner cette Exposition elle-même et les agréments d'un voyage en Europe à cette époque!

—Comme nous l'avons annoncé déjà, M. Drolet a bien voulu s'engager à nous adresser de Paris une correspondance périodique. Tous les lecteurs de *L'Opinion Publique* se rejouiront avec nous de cette bonne nouvelle.

—On travaille en ce moment à organiser en Canada un pèlerinage à Rome, dans le genre de celui qui a été fait l'année dernière à Lourdes par les catholiques de New-York. Ce pèlerinage aurait lieu au mois de mai prochain, à l'occasion de la fête du cinquantenaire anniversaire de la consécration épiscopale de Pie IX, pour laquelle on fait des préparatifs extraordinaires.

—Une adresse au Souverain Pontife, à l'occasion de la fête du 4 juin prochain, achève de se signer à Montréal et dans tous les diocèses de la province. Cette adresse sera envoyée bientôt à Rome avec les offrandes des signataires. Les noms de Mgr. l'Archevêque et des évêques de la province figurent en tête de la liste.

C'est Mgr. Racine, évêque de Sherbrooke, qui sera chargé de porter cette adresse à Rome, le 21 mai prochain.

Des témoignages semblables de respect et d'amour seront également envoyés au saint Père, à cette occasion, de la plupart des pays du monde.

Nous regrettons de ne pouvoir, vu le manque d'espace, reproduire cette adresse, qui a déjà paru dans les journaux quotidiens.

—Les contribuables de Montréal se préparent activement aux élections civiques qui auront lieu dans quelques jours. Il s'agit d'élire le maire et neuf échevins, c'est-à-dire un tiers du conseil. C'est le tour des Canadiens-Français de choisir le maire parmi eux cette année. On sait que les maires de Montréal sont alternativement et successivement Français, Anglais et Irlandais, en vertu d'une convention faite entre les trois nationalités qui composent notre population. M. le Dr. Hingston, le maire sortant de charge, représentait l'élément irlandais catholique. Il aura terminé dans quelques jours sa deuxième année d'administration. M. Hingston sort de cette charge importante avec les regrets et le respect de toute la population. Cette position élevée a servi à mettre plus en relief les qualités éminentes et la haute respectabilité de cet homme distingué.

Deux candidats sont sur les rangs pour remplir la charge vacante: ce sont l'hon. J. L. Beaudry, conseiller législatif, et M. l'échevin F. David. L'hon. M. Beaudry a déjà été maire de Montréal en 1865 et 1866.

La durée du mandat est d'une année, mais ce terme est virtuellement porté à deux ans, par le fait qu'on réélit habituellement chaque nouveau maire par acclamation après sa première année d'administration.

—Il y a présentement plusieurs vacances dans notre magistrature. Toutes sortes de rumeurs contradictoires circulent comme d'ordinaire au sujet des nominations à faire. Nous avons mentionné, dans notre dernier numéro, le nom de l'hon. M. Laframboise, on parle maintenant de M. F. X. Archaubeault, avocat, de Montréal, et de M. Langelier, de Québec. Le juge Mondelet est remplacé, à Montréal, par le juge W. Dorion, qui est remplacé à Québec par le juge Caron, de Gaspé. Il s'agit maintenant de la nomination du successeur de M. Caron à Gaspé.

—Nous sommes forcés de remettre à notre prochain numéro la publication du portrait de l'hon. M. Pelletier, le nouveau ministre de l'agriculture. Nous n'avons pu nous procurer la photographie de l'hon. monsieur assez tôt pour le présent numéro.

—La nomination de l'hon. M. Pelletier comme sénateur et ministre, en remplacement de l'hon. Letellier de St. Just, a créé une vacance dans notre députation provinciale à la Chambre des Communes. Les brefs pour une nouvelle élection dans le comté de Kamouraska, que M. Pelletier représentait, ont été lancés immédiatement, et la lutte électorale est déjà commencée dans ce comté.

—Le parlement fédéral se réunit le 8 courant à Ottawa. La session sera ouverte par le Gouverneur-Général en personne. Le champ de la politique fédérale est assez calme en ce moment, et rien ne fait prévoir une session orageuse.

On écrit d'Ottawa: Toutes les mesures du gouvernement sont prêtes. Depuis un mois surtout, les employés de la Chambre et du gouvernement ont expédié une besogne herculéenne, et la ville commence à prendre un air d'activité qui fait plaisir à voir.

—Le Congrès de Washington vient d'ajouter un nouvel Etat à l'Union Américaine. Le territoire du Colorado a été élevé à ce rang par un bill passé il y a quelques jours.

—Les tentatives faites pour établir la navigation d'hiver dans le bas du fleuve et dans le golfe Saint-Laurent, n'ont pas obtenu jusqu'ici beaucoup de succès. Une dépêche envoyée il

y a quelques jours des provinces maritimes, annonce que le *steamer* d'hiver le *Northern Light*, qui avait essayé de faire le service, est pris dans les glaces au milieu du détroit de Northumberland, à quelques lieues de la côte de la Nouvelle-Ecosse, et qu'on désespère de le dégager avant le printemps. Les communications entre l'île du Prince-Edouard et la terre ferme par ce moyen, sont ainsi suspendues et les habitants de l'île, qui sont les plus intéressés au succès de cette entreprise, se voient forcés de renoncer, pour le présent, aux espérances que leur avait fait concevoir le projet de navigation d'hiver. Ce projet, qui avait semblé une utopie tout d'abord, n'est cependant pas détruit par cet échec.

L'île du Prince-Edouard est séparée de la côte de la Nouvelle-Ecosse par un bras de mer de quinze à vingt milles de largeur. Durant l'hiver, les communications à travers ce bras de mer se font moitié par eau, au moyen de canots, moitié sur la glace au moyen des traîneaux. L'accident arrivé au *Northern Light* ajourne encore les espérances qu'on avait conçues au sujet du nouveau mode de transport qui a fait tant de bruit et excité si fort la curiosité du public dans tout le pays.

—Les journaux de Québec publient la nouvelle suivante :

—Nous apprenons que le Révérend M. Benjamin Paquet, doyen de la Faculté de Théologie de l'Université Laval et procureur de monseigneur l'archevêque à Rome, a été nommé camérier secret de Sa Sainteté. C'est son Eminence le cardinal Franchi, préfet de la Propagande, qui, de son propre mouvement, a demandé au Saint-Père ce témoignage d'estime et de confiance en faveur de ce digne ecclésiastique.

—Les journaux américains signalent un point du rapport du comité des *appropriations* au Congrès de Washington, soumis aux Chambres il y a quelques jours. C'est au sujet du traitement du Président. L'*item* adopté par le comité pour cet objet n'est que de \$25,000 pour l'année courante, et on suggère en même temps le rappel de l'acte passé par le dernier Congrès et qui avait porté le traitement présidentiel à \$50,000. Le chef de la République ne recevrait ainsi à l'avenir que la moitié de cette dernière somme, comme autrefois.

On se rappelle que cette augmentation avait été votée il y a quelques années en même temps que celle de l'indemnité des sénateurs et des membres du Congrès, lors de la fameuse affaire du *Salary Grab*. Ce bill fut rappelé peu de temps après par le Congrès, effrayé de l'indignation que ce coup d'audace causa parmi le public. Le traitement du président avait cependant été maintenu à \$50,000. C'est à ce dernier vestige de la législation républicaine que le Congrès s'attaque aujourd'hui.

Il faut certainement permis de contester l'appropriation de la loi qui accordait aux représentants et sénateurs américains un salaire annuel de \$7,000. Mais il n'en est pas de même du traitement du président. Sur ce point, on ne saurait lésiner sans porter atteinte au prestige même de la République. Il semble que le Congrès, libre de discuter sur le chiffre du salaire de ses propres membres, devait, par un sentiment de délicatesse et de pudeur, éviter de chicaner sur l'indemnité du chef de l'Etat. Un traitement de \$50,000 pour le président d'un pays comme les Etats-Unis n'est en aucune façon exagéré. Il en est de cela comme du traitement des ambassadeurs et ministres étrangers. Les gouvernements les plus économes dans leur administration intérieure ont toujours tenu à honneur de subvenir largement aux frais d'entretien de leurs représentants auprès des cours étrangères. A plus forte raison doit-on tenir à ce que le chef même de l'Etat soit convenablement rémunéré. Il y a là une question d'honneur et de dignité qui prime toutes les autres. C'est une de ces dépenses nécessaires auxquelles on gagne plus qu'on ne perd. Et puis, l'économie bien comprise et l'expérience même, devraient faire comprendre aux politiciens américains que la modicité de la liste civile du président n'est pas toujours une garantie d'économie. Plus on le restreint sous ce rapport, plus un président dénué de scrupules est tenté de jouer au *tour du bâton*, qui offre, comme on le sait, une marge fort large aux Etats-Unis.

—La nouvelle école de navigation établie par le gouvernement provincial a été ouverte à Québec le 1er février.

—Les catholiques de Marseille se proposent d'offrir un trône au Saint-Père le jour où il célébrera ses noces d'or comme évêque.

—Il paraît que Gambetta souffre d'une complication de maladie de cœur et d'hydropisie, et on donne à entendre qu'il ne pourra pas vivre plus de deux ans.

—Il est question d'établir une ligne de vapeurs sur la Saskatchewan. On a découvert une route par la voie du lac Winnipeg, qui raccourcira de 300 milles la distance de Winnipeg à la rivière Bataille.

—Il y a eu un incendie au collège de Saint-Césaire jeudi, 1er février. Le feu se déclara vers trois heures p.m., et ce n'est qu'après une force d'énergie et de travail que l'on a pu arrêter le maître destructeur, et sauver la plus grande partie de la bâtisse.

—La *Gazette du Canada* de samedi dernier publie la nomination de trois nouveaux sénateurs: l'hon. M. Pelletier et les hon. L. G. Power, d'Halifax, et P. Grant, de Pictou. La nomination de M. Pelletier comme ministre de l'agriculture est aussi officiellement annoncée dans le même numéro.